



COMMUNIQUE

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) porte à la connaissance des importateurs/exportateurs, opérateurs économiques, chargeurs, logisticiens, gestionnaires de terminaux portuaires, transitaires, compagnies d'assurance, sociétés de courtage d'assurance, experts aux avaries, dispatcheurs d'avaries, banques, et autres acteurs du commerce extérieur, qu'il se tiendra du **25 au 27 juin 2025 à l'hôtel le Lagon de Kribi**, la deuxième édition du colloque international sur les assurances maritimes sous le thème: « **la prise en compte des avaries communes dans la gestion des sinistres maritimes** ».

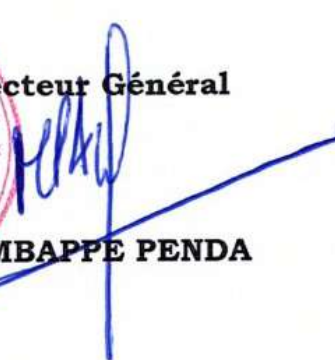
Ce colloque verra la participation de brillants experts nationaux et internationaux en droit maritime. Il aura pour objectif général d'amener les parties à l'expédition maritime et plus spécialement le chargeur à intégrer leur niveau d'implication face aux événements de mer, dont la survenance échappe au contrôle du transporteur.

Pour toute information complémentaire, bien vouloir contacter le CNCC aux coordonnées ci-après :

Courriel : formation@cncc-cm.org

Téléphones : 670 21 00 45 ; 694 58 95 03

Fait à Douala, le 30 mai 2025


Le Directeur Général

Auguste MBAPPE PENDA